Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

Paris, le 8 juin 2015

Objet : Lancement d'un état des lieux sur l'indépendance de la fomation médicale

Messieurs, Mesdames les Doyens des facultés de médecine,

La formation et l'exercice de la médecine sont, depuis quelques années, en pleine évolution. Alors que les attentes liées aux compétences du médecin se font toujours plus fortes, et alors que les modalités de pratique se tournent résolument vers davantage de pluriprofessionnalité, la question de l'indépendance du praticien est au centre de notre réflexion. Cette indépendance, c'est celle d'un praticien libre de prescrire et de prendre en charge son patient dans le cadre de plus en plus organisé d'un parcours de soin normé. C'est aussi la capacité, pour les futurs professionnels que nous sommes, de garantir l'indépendance de leur exercice dans le cadre de structures pluriprofessionnelles dont chacun sent bien aujourd'hui qu'elles ne pourront être unilatéralement gouvernées par des médecins. Cette indépendance, enfin, c'est celle de professionnels qui doivent apprendre à sanctuariser la décision médicale en dehors de toute influence industrielle.

C'est sur ce dernier point que nous avons choisi, depuis plus d'un an, d'initier une réflexion aux côtés d'acteurs reconnus et engagés qui font de l'indépendance vis-à-vis des entreprises du médicament l'un des préalables indispensables à la pertinence de l'activité médicale. L'objectif de cette réflexion n'est ni de dénoncer, ni d'organiser la cabale publique. Si le travail commun avec les industriels pharmaceutiques est une nécessité, il ne doit et ne devra jamais placer le prescripteur en situation de contrainte.
Dans ce cadre, les initiatives récentes lancées aux Etats-Unis, en Australie ou encore au Canada nous semblent devoir retenir toute l'attention de la communauté française. Par leurs travaux, les investigateurs respectifs de ces enquêtes internationales ont cherché à recenser et à mieux comprendre toutes les situations qui, au cours des études de médecine, placent le futur professionnel en situation d'influence. Ces travaux ont permis, dans un certain nombre de cas, d'adapter des dispositifs et d'améliorer les pratiques dans l'objectif de garantir l'indépendance des enseignements délivrés à ceux

Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

qui exerceront demain.

L'idée qu'il puisse exister en France une démarche similaire est récente. La collaboration accrue entre l'ANEMF, le Formindep et la Revue Prescrire nous permet aujourd'hui de pouvoir proposer la mise en place d'une enquête nationale qui devra, à moyen terme, nous permettre de disposer d'un état des lieux complet des situations d'influence et de conflits d'intérêts qui se jouent au sein de nos facultés de médecine. A partir de cette enquête, et en s'appuyant sur une bibliographie internationale par ailleurs très fournie, nous serons en mesure de mieux comprendre les liens qui unissent le corps médical et l'industrie du médicament et de proposer des pistes pour les encadrer davantage.

La démarche dans laquelle s'engage aujourd'hui le Formindep nous semble de nature à accompagner les acteurs dans une évolution nécessaire. En apportant son soutien à ce projet et en mobilisant son réseau autour de cette question, l'ANEMF se donne pour ambition de pouvoir proposer demain des outils de recensement et d'amélioration des pratiques de formation. Le travail commun engagé dans chacun de nos UFR entre les équipes exécutives et les élus étudiants a fait la preuve, sur un certain nombre de sujets, de sa pertinence. Sur toutes les questions qui touchent à l'indépendance de la formation, il me semble que cette dynamique est une absolue nécessité.

Je ne doute pas que, comme les élus étudiants qui vous accompagnent, vous serez sensible à ces questions. La participation active des doyens et de leurs équipes au bon déroulement de l'enquête que nous lançons aujourd'hui est une condition absolument nécessaire. Si nous souhaitons pouvoir disposer demain des moyens de garantir une plus grande indépendance au sein même de notre formation, il est indispensable que nous puissions dès aujourd'hui organiser un recensement de qualité.

Les réflexions qui émergeront à partir de ces données ne devront pas, c'est là notre plus grande priorité, être les supports d'un raz-de-marée médiatique dont l'intensité serait, chacun le sent bien, inversement proportionnelle à l'efficience réelle. Ces données, ce sont celles qui nous permettront d'engager demain les réformes et les ajustements nécessaires au sein de la formation médicale. Si certains ont cru bon de dénoncer les liens entre la profession médicale et l'industrie pharmaceutique jusqu'à

Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71
www.anemf.org - contact@anemf.org

laisser penser qu'il faudrait demain les annihiler complètement, l'ANEMF et les étudiants en médecine souhaitent aujourd'hui inscrire cette dynamique dans un cadre serein et collaboratif. Gageons que cette approche, si elle est partagée, sera un vecteur d'amélioration fort.

Je vous remercie par avance pour l'intérêt que vous porterez à la démarche qu'initient aujourd'hui l'ANEMF et le Formindep.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, Mesdames les Doyens, l'expression de ma considération distinguée,

Sébastien FOUCHER
Président de l'ANEMF